

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 4 mai 2016 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

Mme. Véronique Lamoureux
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

76-05-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

77-05-2016 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 13^{ème} jour de avril 2016.

78-05-2016 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 4 MAI 2016.

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 4 mai 2016 au montant de 255,836.52\$.

79-05-2016 PROJET LAC CROCHE

Proposé par M. Neil Gervais
Et adopté à l'unanimité.

Que cette municipalité appuie et supporte pleinement le projet de la MRC Pontiac à ajouter 10 lots de villégiature au Lac Croche.

80-05-2016 DÉROGATION MINEUR DAVIDSON

Proposé par : M. Garry Ladouceur
Et adopté à l'unanimité

Que ce conseil informe les demanderesses, propriétaires du 117 rue Thomas-Lefebvre que l'ajout d'un deuxième étage à leur propriété n'est pas permise selon les règlements municipaux en place.

Que les demanderesses ont l'option de déposer une demande de dérogation mineure et par ce fait d'enclencher le processus mis en place pour ce genre de demande.

81-05-2016 PPJ/ VTT

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu unanimement

QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract appuie le comité mis en place par la MRC de Pontiac dans leur démarche pour étudier la possibilité d'introduire l'utilisation des véhicules tout terrain sur la piste cyclable (PPJ).

82-05-2016 SIGNALISATION « LES CHEMINS D'EAU »

ATTENDU QUE la formule instituée par les routes touristiques représente un vecteur intéressant de croissance économique pour une région et que le Québec compte actuellement 16 circuits du genre répartis sur 9 régions administratives différentes;

ATTENDU QUE l'Outaouais ne compte aucune route touristique régionale reconnue et que sa mise en place serait un atout pour la région comme pour la municipalité;

ATTENDU QUE la route touristique régionale « Les Chemins d'eau » vient offrir un parcours thématique visant à développer et structurer l'offre sur le territoire;

ATTENDU les résolutions adoptées par la MRC Pontiac lors de l'assemblée régulière de son Comité d'administration du 15 mars 2016 s'engageant à contribuer financièrement à l'implantation des Chemins d'eau pour les cinq prochaines années, à partir de 2017;

ATTENDU QUE le tracé traverse le territoire de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract et que, pour les besoins de signalisation de cette route, l'autorisation de chacune des municipalités faisant partie du trajet est nécessaire pour assurer sa visibilité;

ATTENDU QUE l'installation de ces panneaux de signalisation s'effectuera par le Ministère des transports du Québec, selon les règles actuellement en vigueur pour la signalétique des routes touristiques et que leur coût sera défrayé par le mandataire de ce projet, soit Tourisme Outaouais;

**Il est proposé par Mme Claudette Béland
Et Appuyé à l'unanimité**

D'autoriser le Ministère des transports du Québec à signaler le tracé de la route touristique régionale des Chemins d'eau sur le territoire de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract, selon le parcours prévu à l'intérieur de la MRC Pontiac et ce, sans frais pour la municipalité.

83-05-2016 ROCK-FEST

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

De faire l'achat d'espaces publicitaires pour promouvoir cette Municipalité lors des activités du ROCK-FEST 2016 pour un montant de 1000\$

84-05-2016 DÉCHETS TNO

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac désire venir à une entente avec la municipalité de Mansfield-et-Pontefract pour la collection de matières résiduelles ménagères provenant des territoires non-organisés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract a fermé définitivement son site de transfert dans le secteur du Lac Jim ;

Il est proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract offre à la MRC de Pontiac la location d'une partie de son terrain au site de transfert sur le chemin du Lac-de-la-Truite pour y installer un conteneur pour la récupération des matières résiduelles ménagères provenant des territoires non-organisés ;

QUE les frais de location et d'administration soit les suivants :

- Une journée par jour au salaire des employés déjà en place ;
- Une location de 100\$ par mois incluant les services de déneigement, nivelage et autres charges connexes.
- La MRC doit prendre en charge la moitié des frais liés à l'ouverture du lieu de dépôt de la Municipalité locale hors des heures normales d'ouverture, s'il y a lieu

85-05-2016 BÉNÉDICTION DES BATEAUX

CONSIDÉRANT QUE Mme Laycock organise annuellement une bénédiction des bateaux pendant les festivités de la Fête du Canada;

CONSIDÉRANT QUE Mme Laycock organise cette activité sur les lieux du quai municipal à Davidson;

CONSIDÉRANT QUE la fête du Canada est pour l'ensemble de Municipalité de Mansfield-et-Pontefract toujours une des grandes célébrations de l'année;

Il est proposé par Mme. Véronique Lamoureux
Et adopté à l'unanimité

Que cette Municipalité supporte et appuie Mme Daphney Laycock dans ses actions et demandes d'aide concernant les activités de bénédiction annuelles des bateaux.

86-05-2016 RÉCEPTION CELLULAIRE BELL

ATTENDU QUE la réception des ondes cellulaires pour les abonnés BELL est absente ou inadéquate à différents endroits dans la Municipalité;

ATTENDU QUE des citoyens se plaignent de ce problème;

ATTENDU QUE cette absence de réception cause des pertes monétaires à nos commerces et professionnels.

ATTENDU QUE le conseil trouve inacceptable que cette problématique soit encore existante en 2016;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Claudette Béland et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de demander à Bell Mobilité de faire le nécessaire pour améliorer la réception des ondes cellulaires sur le territoire de la Municipalité et d'en faire un dossier prioritaire URGENT.

87-05-2016 REPRÉSENTANT CHUTES COULONGE.

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité nomme M. Gélinault Dionne conseiller, au sein du comité des Chutes Coulonge pour représenter le conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract.

88-05-2016 REPRÉSENTANT COOP. SOLIDARITÉ CENTRE DE LOISIRS DES DRAVEURS.

Proposé par Mme Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité nomme M. Gélinault Dionne conseiller, au sein du comité de la coop. de solidarité du centre de loisirs des draveurs pour représenter le conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Gelineault Dionne qu'à une session subséquente il sera présenté un règlement ayant pour effet d'autoriser les travaux et un emprunt d'une durée de 4 ans afin de financer des travaux de pavage et de traitement de surface double sur certains chemins municipaux n'excédant pas 150,000.00\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 78 et 83.

ET J'AI SIGNÉ CE 4 mai 2016.

89-05-2016 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21 :18 heures.